



AILE PARLEMENTAIRE
DU BLOC QUÉBÉCOIS

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR A LA LANGUE DE BOIS

Joliette, jeudi 19 mars 2009 – Le Bloc Québécois exhorte le gouvernement conservateur à faire tous les efforts nécessaires pour négocier un règlement à l’amiable avec les États-Unis sur le bois d’œuvre dans le but de diminuer l’impact du jugement du Tribunal international d’arbitrage de Londres du 26 février dernier. Le Bloc Québécois appuie les revendications émises mardi matin par le Conseil de l’industrie forestière du Québec (CIFQ) et l’Ontario Forest Industries Association (OFIA), dans le cadre d’une conférence de presse conjointe.

« L’inaction du gouvernement conservateur a déjà entraîné la perte de milliers d’emplois dans le secteur forestier et de milliers d’autres sont actuellement en jeu au Québec, tout comme dans Lanaudière. Il est désormais essentiel que le gouvernement fédéral prenne des mesures proactives et qu’il cesse l’approche idéologique du laisser-faire, afin d’aider l’industrie forestière à traverser la crise. Nous parlons ici de la survie de bon nombre de régions du Québec » a indiqué le député de Joliette et leader parlementaire du Bloc Québécois **Pierre Paquette** soutenant entre autres la communauté de St-Michel-des-Saints, suite à la fermeture de leurs deux usines par Louisiana Pacific. Les régions du Québec sont durement touchées par la crise du bois d’œuvre, ils ont déjà assez payé. Les travailleurs ont accepté de voir leurs salaires diminués, d’autres ont vu leur convention collective se rouvrir et d’autres ont fait des concessions sur leur fond de pension. Ce, sans prendre en considération le nombre de jeunes qui ont abandonné leurs études en foresterie et qui auraient non seulement assuré la relève de l’industrie, mais auraient aussi permis aux régions de récupérer les jeunes qui maintenant, quittent vers les grands centres.

« Concrètement, le gouvernement fédéral doit déployer tous les efforts nécessaires pour en arriver à la négociation d’un règlement à l’amiable avec les États-Unis afin de minimiser l’impact du jugement du tribunal de Londres sur l’industrie québécoise. Rappelons que ce jugement condamnait le Québec et l’Ontario, principaux exportateurs de bois d’œuvre, à verser des pénalités de 68 millions de dollars en taxe à l’exportation. Signalons aussi que ce tribunal a statué en vertu des 6 premiers mois de 2007, ne tenant pas compte du total des exportations pour l’année. Advenant un échec dans les négociations, le gouvernement conservateur devra alors s’engager à appliquer la taxe de manière équitable afin de ne pas favoriser l’Ontario au détriment du Québec, considérant que l’Ontario est responsable de 60 % de ces dépassements » a expliqué **Pierre Paquette**.

« Mais au-delà du jugement du tribunal de Londres, les conservateurs de Stephen Harper doivent accéder à la demande du Bloc Québécois ainsi que de l'industrie forestière et mettre de l'avant un programme de prêts et de garanties de prêts. L'attitude de ce gouvernement à la Chambre des communes est inacceptable : il renie la position de ses avocats et prend le parti des lobbys protectionnistes étatsuniens en remettant en question la légalité des prêts et des garanties de prêts à l'industrie forestière. Pourtant, le secteur forestier soutient le contraire et le gouvernement du Québec abonde dans le même sens en permettant à Investissement Québec d'aider l'industrie, ce qui selon les avocats du fédéral, ne contrevient ni à l'accord du bois d'œuvre ni à l'ALÉNA » a ajouté **Pierre Paquette**, député de Joliette et leader parlementaire du Bloc Québécois.

« Le gouvernement conservateur doit cesser de défendre la position étatsunienne sur les prêts et garanties de prêts et défendre la position du Québec et de son industrie forestière. Celle-ci a besoin de liquidité afin de poursuivre son travail, d'investir et ainsi d'innover. Les députées et députés du Bloc Québécois continueront de faire pression sur ce gouvernement afin qu'il offre un soutien adéquat à l'industrie forestière du Québec soit un soutien comparable à celui offert au secteur automobile ontarien » a conclu **Pierre Paquette**.

- 30 -

Renseignements :

Jade Poitras Bessette
Responsable des communications
450.271.8663
www.pierrepaquette.qc.ca